



COMMUNE DE BOUGY-VILLARS - ELECTION COMPLEMENTAIRE A LA MUNICIPALITE DU 12 MARS 2023 (1<sup>er</sup> tour)

LISTE (nom ou numéro) : Equité, équilibre et (cette liste doit être déposée au Greffe municipal avant le lundi 30 janvier 2023 à 12h00)

développement durable

CANDIDAT(E)

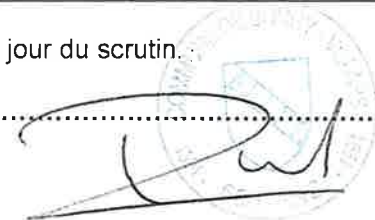
No	Nom(s)	Prénom(s)	Année naiss.	Lieu d'origine	Profession	Domicile (adresse complète)	Signature (en guise d'acceptation)
1	DUNOUD	OLIVIER	1961	ETHICHENS	ENPL. BANQUE	SUS CHEZ CAGLIN 14	

SIGNATAIRES (3 au minimum)

No	Nom(s)	Prénom(s)	Année naiss.	Lieu d'origine	Profession	Domicile (adresse complète)	Signature
1	Rosset	Claude-Olivier	1956	Bougy-Villars	Empl. assurance	Gd. Rue 28	
2	GERRITSEN	Richard	1948	Romanell Morges	Retraité	route des Tolets 18	
3	PALOMBINI	ALAIN	1968	Bougy-Villars	Empl. de banque	Ch. An Signal 9	
4							

Le(la) candidat(e) et les signataires, suisses et/ou étrangers(ères), doivent obligatoirement être inscrits au rôle des électeurs de la commune le jour du scrutin.

Attestation de réception et de validité par la commune (date, heure, sceau et signature) 27.1.2023, 9h





COMMUNE DE BOUGY-VILLARS - ELECTION COMPLEMENTAIRE A LA MUNICIPALITE DU 12 MARS 2023 (1<sup>er</sup> tour)

LISTE (nom ou numéro) : JEAN-LUC LEHMANN ..... (cette liste doit être déposée au Greffe municipal avant le lundi 30 janvier 2023 à 12h00)

CANDIDAT(E)

No	Nom(s)	Prénom(s)	Année naiss.	Lieu d'origine	Profession	Domicile (adresse complète)	Signature (en guise d'acceptation)
1	LEHMANN	JEAN-LUC	1958	Pully	INDÉPENDANTE (RETRAITE 31.01.23)	34 GRAND RUE 1172 BOUGY-VILLARS	

SIGNATAIRES (3 au minimum)

No	Nom(s)	Prénom(s)	Année naiss.	Lieu d'origine	Profession	Domicile (adresse complète)	Signature
1	FRAGNIERE LEHMANN	Annick	1970	GENEVE	INDÉPENDANTE	34 GRAND RUE 1172 BOUGY-VILLARS	
2	Lehmann	Auril	1997	Pully	réalisatrice	Grand-Rue 34 1172 Bougy - Villars	
3	VIDRY	IMMOLENT	1945	CONTHEY	RETRAITÉ	CHEMIN DU PRÉCHÉ 3 1172 BOUGY-VILLARS	
4							

Le(la) candidat(e) et les signataires, suisses et/ou étrangers(ères), doivent obligatoirement être inscrits au rôle des électeurs de la commune le jour du scrutin.

Attestation de réception et de validité par la commune (date, heure, sceau et signature) 19.1.2023 14<sup>h</sup>50 .....

